






## Description du comité défense de droits

Depuis que je suis au *Mouvement Personne d'Abord de Joliette*, j'ai pu commencer à faire de la défense des droits et ainsi m'impliquer bénévolement pour défendre les gens et les membres du *Mouvement*.

Ce comité qui a été mis sur pied sert à accompagner les membres ayant une déficience intellectuelle légère, à défendre certains points qui les concerne.

Ce comité est fait pour et par eux, comme par exemple :

-  le transport
-  le droit d'accompagnement pour faire leur budget
-  leur donner la chance de comprendre le courrier qu'ils reçoivent
-  conscientiser et informer de certaines lois qui peuvent les aider à faire la lumière dans leurs démarches
-  vulgariser les formulaires gouvernementaux ou tout autre document

Mon rôle dans ce comité est de répondre aux besoins des membres et d'animer des rencontres 9 à 10 fois par année. Ces rencontres ont lieu mensuellement. Lorsque l'on parle de défense des droits, il s'agit des droits collectifs et individuels.

Si ce comité intéresse d'autres membres, il me fera plaisir de les accueillir et de faire un bout de chemin avec eux.

Vous êtes intéressé(e)s, contactez-nous !!

Stéphane Bernier, responsable.